

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-031**

EN DATE DU : **05 MARS 2026**

ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU GROUPE SCOLAIRE MARCEL RICHARD

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Genouillac, selon convocation le 27/02/2026, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger donne pouvoir à Pierre GUYOT, Céline DARVENNE donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Jean-François GENEVOIS donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Adrien MOREAU donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU, Hélène PILAT donne pouvoir à Michel POIRIER.

EXCUSÉS (3) : Madame et Messieurs

BOURSAUD Armelle, CARRAT Jean-Louis, CHAVANT Philippe

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Chaque année, la Communauté de commune Portes de la Creuse en Marche attribue une subvention à la coopérative groupe scolaire Marcel RICHARD à Moutier-Malcard, dont la collectivité a la compétence, puis l'inscrit au compte 6574 (subventions de fonctionnement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention de **1 000 € sur l'exercice 2026** à la coopérative du groupe scolaire Marcel RICHARD à Moutier-Malcard.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour Extrait Conforme

Le Président,
Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance
Jean-Claude AUROUSSEAU

